

**Projet « UdL »**  
**Groupe de travail « vie étudiante »**

---

**Synthèse de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2010**

Rédigée par le « Groupe Exécutif Projet »

**1. Retour sur la discussion CF/CVU**

Luc Johann ouvre la séance et propose de poursuivre les travaux du groupe. Il évoque la possibilité d'inviter les directeurs des services communs liés à la vie universitaire (sports, santé, vie culturelle...) à se joindre à ce groupe en tant qu'experts lors de prochaines réunions.

Un des participants souligne que lors de la dernière réunion du groupe de travail "formation", avait été avancée l'idée que la réflexion autour de l'opportunité de la création d'un Conseil de la formation (CF) et d'un Conseil de la vie universitaire distincts devrait être élargie et porter plus globalement sur la création de 2 ou 3 conseils, avec une discussion élargie également au groupe de travail "recherche".

La question des rapports entre deux instances existantes, CTP et CHS, et un futur CVU est posée. Il est rappelé que ces deux comités ont des compétences clairement définies réglementairement.

S'agissant du CHS, qui traite essentiellement des risques et de la santé des personnels, un CVU présenterait l'intérêt de traiter ces questions au niveau des étudiants. Le même intérêt est relevé pour des problématiques telles que celles des correspondants sécurité routière, qui ne peuvent aujourd'hui être traitées en CEVU faute de temps.

Il est souligné que l'organisation de la vie universitaire au niveau régional – avec un changement d'échelle évident – va être profondément modifiée et donc impacter les problématiques traitées (cf. par ex question des sites délocalisés...).

**2. Propositions de répartition des points traités entre CF / CVU**

Luc Johann propose de partir du tableau synthétique des points traités en CEVU par les quatre universités établi par le groupe de travail "formation" distribué au début de la séance et d'identifier les points qui pourraient relever d'un CVU pour constituer une liste des compétences possibles pour un tel conseil.

Plusieurs points doivent être ajoutés à cette liste :

- référentiel / enseignants-chercheurs
- statut de l'élue
- patrimoine : sous l'angle de l'accessibilité des locaux notamment (cf. handicap, stationnement...), à élargir pour certains jusqu'aux conditions de travail
- hygiène et sécurité

Les points sont examinés dans l'ordre de la liste. La "frontière" ou la clé de répartition entre compétence d'un CF ou d'un CVU apparaît plus ou moins évidente selon les points examinés ; un certain nombre de ces points relèvent en tous cas à la fois d'un CF et d'un CVU.

☞ cf. tableau ci-joint complété en annexe

Plusieurs approches ou critères de répartition sont évoqués au cours de la discussion pour caractériser les points qui relèveraient de la vie universitaire : de l'approche centrée sur l'étudiant (ce qui se déroulerait en dehors des cours) jusqu'à une approche très large englobant l'ensemble des conditions de vie et de travail de la communauté universitaire

Quelques points à souligner :

- plusieurs participants insistent sur l'importance de s'accorder sur la signification des termes et s'assurer d'un "langage" véritablement commun aux quatre universités pour éviter toute ambiguïté
- les conditions de travail et d'accompagnement des étudiants dans leurs études relèveraient clairement et explicitement de la vie universitaire, notamment pour ce qui concerne le point relatif aux indicateurs en lien avec les observatoires (il est d'ailleurs proposé de rajouter une rubrique spécifique "examen des indicateurs portant sur les conditions de travail et de vie étudiante")
- il est proposé de regrouper un certain nombre de points autour de la notion d'"étudiant-citoyen", recouvrant trois volets ou dimensions : développement durable / engagement / étudiant dans la cité ; notion pourrait être élargie à l'ensemble des personnels et de l'établissement pour la vie universitaire
  - ↳ proposition de rédaction d'une Charte de l'étudiant de l'UdL
- pour le "traitement" des points relevant à la fois du CF et du CEVU, la solution d'un travail en amont au sein de commissions mixtes, sur le modèle de ce qui se fait parfois aujourd'hui avec CS/CEVU est avancée.

### 3. Composition d'un CVU

Luc Johann rappelle que la composition du CVU de 30 membres (a priori sans extérieurs) proposée dans le projet du groupe de travail organisation et gouvernance qui sera présenté devant les conseils d'administration n'est pas figée.

Il rappelle que la participation du CVU dans le Sénat académique donne un certain "poids" à ce nouveau conseil ; c'est un élément de réponse aux craintes évoquées lors du groupe de travail "formation" quant à la motivation des enseignants-chercheurs pour participer à ce CVU.

Plusieurs participants font état des inquiétudes par rapport à la composition des conseils proposée dans ce texte. Il est en particulier souligné que le nombre d'étudiants et d'enseignants paraît peu élevé au regard de la taille de la future UdL, et qu'un CF de 30 membres face à un CS de 60 membres apparaîtrait comme un signal fort d'affaiblissement, même avec un CVU de 30 membres également.

Plusieurs propositions sont émises, parmi lesquelles :

- un CF de 40 membres avec des enseignants-chercheurs majoritaires ; un CVU de 40 membres également avec la parité EC / étudiants / BIATOSS
- trois conseils sur une base pas forcément équitable en nombre : un CF et un CS de même taille mais un CVU de taille moindre

Une réflexion plus globale au niveau du trois conseils en vue de trouver un meilleur équilibre (assurant aussi une meilleure représentation des personnels) est en tous cas vivement souhaitée.

La prochaine réunion est fixée au **vendredi 19 mars de 14:30 à 16:30 à Nancy**, dans les locaux du PRES, cours Léopold.

La séance est levée après 2:00 d'échanges.

**Tableau synthétique des points traités en CEVU dans les quatre universités lorraines.**

Sources : o.d.j. des CEVU 2008-2009

<b>Nature</b>	<b>Point traité</b>	<b>CF</b>	<b>CVU</b>
<b>Politique générale</b>	CEVU garant des libertés politiques et syndicales		
<b>Politique de formation</b>	Examen de l'offre de formation	X	
	Création/Suppression de diplômes (dont départements d'IUT)	X	
	Demandes d'habilitation diplômes nationaux	X	
	Avis sur la création de DU	X	
	Répartition crédits (CQD) pour la pédagogie	X	
	Plan licence	X	X
	Avis sur les COM		
	Avis sur les réponses aux appels d'offre	X	X (1 <sup>ère</sup> partie)
	Politique de tutorat	X	X
	Politique d'insertion professionnelle et d'orientation	X	X
	Examen des indicateurs en lien avec les observatoires	X	X
	Evaluation des formations et des enseignements	X	
<b>Organisation de la formation</b>	Examen de règlements intérieurs ( <i>scolarité</i> ) composantes	X	X
	MCC	X	
	UE libres	X	
	Taux d'encadrement	X	
	Calendrier universitaire	X	X
	Droits d'inscription et exonérations	X	X
	Documentation, BU	X	X
<b>Conventions</b>	Conventions avec branches professionnelles		
	Conventions avec collectivités		
	Conventions avec partenaires universitaires		
	Echanges internationaux dans le cadre de la formation	X	X
<b>Personnels</b>	Examen politique emploi EC, profils enseignement, redéploiements	X	
	Avis sur comités de sélection	X	
	Recrutement de moniteurs	X	
	Examen des PRP	X	
<b>Divers</b>	Approbation de comptes-rendus	X	
	Désignation de représentants du CEVU à diverses commissions	X	
<b>Vie universitaire</b>	Relations avec le CROUS		X
	Répartition crédits (CQD) vie étudiante		X
	Subventions associations et projets		X
	FSDIE		X
	Politique sport		X
	Politique culture		X
	Politique santé		X
	Politique handicap		X